

**Communiqué de presse**  
**Pour diffusion mardi le 26 avril 2005**  
**Tous les médias du Québec**

**Mémoire déposé à la Régie de l'énergie :**  
**La grande industrie brandit le drapeau rouge**  
**«La moitié de la création de richesse dans les régions nord du Québec est menacée»**

Montréal, le 26 avril 2005 – L'Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE) et le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) ont déposé un mémoire conjoint devant la Régie de l'énergie concernant l'avis que lui a demandé le gouvernement du Québec sur la distribution d'électricité aux grands consommateurs industriels.

Selon les deux associations, le Québec est à la croisée des chemins en matière de choix énergétiques et les décisions qui suivront la présente consultation ne manqueront pas d'avoir de multiples répercussions sur les opérations actuelles et futures des grandes entreprises consommatrices au Québec. Essentiellement, comme elles l'ont démontré dans leur mémoire, la Régie et le gouvernement ont à choisir entre deux modèles de développement économique.

Le premier, celui de la société d'État comme «machine à dividendes», se traduirait par une augmentation significative des tarifs patrimoniaux pour remplir les coffres du gouvernement sans égard aux impacts sur la vie économique des régions et même si rien ne garantit que l'exportation va générer des rentrées de fonds à moyen et long terme. Le deuxième modèle consiste à **continuer de miser sur les grandes entreprises consommatrices d'électricité comme moteurs du développement économique régional**, comme cela se fait depuis la nationalisation de l'électricité. Il faut cependant réaliser que ce modèle a pu exister en raison de la compétitivité des tarifs. Or, si cette condition n'existe plus, les entreprises cesseront d'investir dans la modernisation de leurs usines et chercheront ailleurs une localisation pour leurs projets, car ce ne sont ni les coûts de main-d'œuvre, ni l'éloignement aux confins du tissu industriel de l'Amérique du Nord, qui militent en faveur de leur maintien.

### **L'emploi n'est pas le seul indicateur de santé économique**

Les associations déplorent que le débat entourant l'apport de la grande industrie consommatrice soit faussé par une analyse limitée, de courte vue, voire tendancieuse de la situation. Celle-ci se fonde sur l'emploi comme unique indicateur de santé économique. Or, comme les grandes entreprises consommatrices n'en comptent que 9 %, leur impact serait de peu d'importance aux dires de certains. Un tel raisonnement fait fi d'un facteur plus global, la création de richesses, que les deux associations ont demandé à une firme de recherche économique, E&B Data, de documenter.

Conclusion, les grandes entreprises consommatrices d'électricité génèrent non seulement des activités économiques tant directes qu'auprès de leurs fournisseurs, mais leur présence est structurante pour l'ensemble de l'économie des régions, tant le secteur privé induit, majoritairement composé de PME que les administrations publiques. Pourtant, les agences gouvernementales ne publient pas d'indicateurs de création de richesse et tiennent l'emploi pour seul outil de mesure.

L'activité économique reliée à l'électricité en Abitibi-Témiscamingue, Mauricie, Saguenay-Lac

St-Jean (59 %), Côte Nord (66 %) et Nord-du-Québec est pourtant responsable en moyenne de plus de la moitié (54 %) de la richesse créée dans ces régions. Si cette source venait à se tarir, les conséquences se répercuteraient en cascade sur les fournisseurs locaux, l'immobilier, la construction, le commerce de détail, les institutions financières, les services publics, puis sur le maintien des infrastructures (routes, chemins de fer, ports, etc.). E&B DATA estime à quelque 10 milliards \$ par année le volume d'activité économique qui serait ainsi à risque. De plus, une fois le tissu industriel et les infrastructures de transport et d'accueil dégradés, comment peut-on penser que ces régions pourront attirer de nouveaux investissements ?

Le message de la grande industrie consommatrice d'électricité est donc sans équivoque, il faut renouveler le choix historique, qui a permis au Québec industriel de se développer partout sur le territoire en conservant des tarifs, qui font en sorte que les entreprises puissent demeurer compétitives sur les marchés mondiaux qui sont les leurs.

### **À propos des grands consommateurs industriels d'électricité**

Les grandes entreprises consommatrices d'électricité font partie du patrimoine industriel du Québec au même titre que l'énergie qui leur permet de fonctionner depuis des dizaines d'années voire plus de cent ans dans certains cas. À cause de leur intensité énergétique élevée, ces entreprises consomment 42 % de toute l'électricité produite au Québec. Elles sont issues de divers secteurs d'activité économique, notamment les pâtes et papier, la première transformation des métaux, les produits minéraux non métalliques, les produits chimiques, l'aluminium et la pétrochimie. En tout, quelque 130 usines fortement consommatrices d'électricité sont en exploitation sur tout le territoire québécois, principalement dans les régions ressources.

- 30 -

Source : AQCIE et CIFQ

Pour renseignements :  
Luc Boulanger  
Directeur général AQCIE (514) 350-5496  
Pierre Vézina  
Directeur Énergie CIFQ (418) 657-7916 poste 451